LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 18 AOUT, 1910. NUMERO 46

DISCOURS PRONONCE A EDMONTON PAR SIR WILFRID LAURIER

Le meilleur de tous les pays.—L'autonomie dans l'Empire.—La marine canadienne

M. le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans l'allocution d'ouverture de cet assemblée, M. le Président, vous avez bien voulu pousser l'amabilité jusqu'à me faire une invitation que je serais heureux un jour d'accepter: Celle de visiter de nouveau votre ville. Et vous ajoutez que si je la visitais à une époque pas très éloignée, entre deux ans et demi ou cinq ans au plus, au lieu d'une population de vingt-cinq mille âmes, j'en trouverais une de cinquante mille.

Je puis vous assurer que je n'ai nul besoin que l'on insiste très fort pour que je visite à nouveau Edmonton. La cordialité et la chaleur de la réception qui m'a été faite m'y convient suffisamment, et je ne puis dire qu'une chose, c'est que si je reviens dans le délai de deux ans et demi à cinq ans, je suis entièrement convaincu, que, selon votre assurance je trouverai une population de cinquante mille personnes.

LA PROSPERITE D'EDMONTON

Quand je visitai Edmonton pour la première fois, la population était d'environ deux mille, en comptant généreusement ainsi que l'a dit mon ami M. Oliver. Quand je visitai de nouveau la capitale d'Alberta, en 1905, sa population avait augmenté de deux mille à trois mille personnes, et encore, selon M. Oliver, en comptant bien. Mais aujourd'hui cette population est de vingt-cinq mille, que l'on se montre généreux, ou non, en comptant. Dans deux ans et demi, elle sera de cinquante mille âmes.

En fait depuis que j'ai vu l'Ouest, je suis devenu plus Canadien que jamais. Dans l'adresse que j'ai eu l'honneur d'entendre aujourd'hui on me montre comme un homme d'état optimiste. J'accepte le compliment sans hésitation. Lorsque je quittai Ottawa, je pensais être un homme d'état optimiste, mais aujourd'hui je dois dire que je suis un homme d'état enthousiaste.

LE MEILLEUR DE TOUS LES PAYS.

Comme vous mêmes, je crois dans le Canada. En fait, nous croyons en Dieu, et après Dieu nous croyons dans le Canada. Nous avons le meilleur de tous les pays, nous avons le meilleur de tous les climats; nous avons les meilleures de toutes les institutions.

Dans la même adresse du conseil municipal, j'ai remarqué un autre paragraphe dans lequel il est dit qu'il y a seulement quelques années le Canada était considéré comme un pays petit et inconnu, et, dans l'opinion de la majorité des étrangers, une région très dure et très froide où le vent du pôle gelait la parole sur les lèvres.

Pour ma part, M. le Président, je ne trouve aucun défaut au climat canadien. C'est à mon avis la gloire du Canada. Il y a quelques années Rudyard Kipling, le poète impérial, dans un poème qu'il écrivit, nommait le Canada *"Our Lady of the Snows."* Quelques critiques, à cette époque, furent enclins à lui faire un reproche de ce titre. Pour ma part, j'approuve cette appellation et je suis prêt à accepter les raisons qui font appeler le Canada *Notre Dame des Neiges.*

LE CLIMAT CANADIEN.

Le climat canadien est la gloire du Canada. C'est le climat du Canada qui fait le blé dur No 1. C'est le climat du Canada qui met de vives couleurs sur les joues de la meilleure moitié des auditeurs que j'ai devant moi ce soir. Y-a-t-il dans cette salle un seul homme qui diffère d'opinion avec moi sur ce sujet.

Quand je me lève durant janvier ou février et que je vois la fumée s'élever au-dessus des cheminées verticalement, pendant cent pieds, dans l'air froid et limpide, je me dis que c'est cette atmosphère vivifiante qui fait nos hommes forts et nos femmes belles.

Au Canada l'hiver est froid, mais l'été est chaud, et la terre des gels et aussi la terre des fruits, la terre du blé, la terre des hommes robustes et des belles femmes.

UNE TERRE POUR LES FORTS

Cette terre n'a pas été faite par Dieu pour les épuisés, les timorés et les nonchalants. Nous disons à ceux-là: "Vous n'avez rien à faire ici." Mais aux forts et aux courageux, à ceux que Dieu a créés avec un cerveau et des muscles, nous disons "Voici votre pays, venez avec nous et vous trouverez une récompense à votre labeur, que vous ne rencontreriez dans aucun autre pays du monde." Voici la raison pour laquelle nous aimons notre pays et son climat.

Pareillement nous sommes fiers de nos institutions. Elles ne sont inférieures à aucune. Nous ne suivons pas le sentier tracé par les autres, nous battons notre propre chemin. C'est notre fierté et je crois que nous pouvons revendiquer légitimement la gloire d'avoir contribué à la création de l'Empire Britannique.

UNE REUNION DE JEUNES NATIONS

L'Empire Britannique est à l'heure actuelle une réunion brillante de jeunes nations. Quel est le principe qui a fait ces nations?

C'est le principe de l'autonomie.

Il est inconcevable que, si le gouvernement de la Couronne était demeuré tel que par le passé, le Canada et les autres nations, qui composent l'Empire Britannique, seraient devenus ce qu'ils sont. C'est le principe de l'autonomie qui les a amenés à l'état où ils sont aujourd'hui, et qui en a fait des nations auxiliaires de la puissante mère patrie.

Je vois, parmi cet auditoire, des têtes blanches. Il n'y a pas beaucoup de vieillards dans l'Ouest. Une des choses qui nous a surpris considérablement, durant notre voyage à travers les campagnes de l'Ouest, c'est le grand nombre de jeunes hommes que nous vîmes. Il y avait ici et là quelques vieillards, dont la plupart, j'imagine, venaient des vieilles provinces des côtes de l'Atlantique. Ceux-là se souviennent des luttes de leurs ancêtres pour l'obtention d'un gouvernement responsable; de leurs luttes pour acquérir le privilège de se gouverner eux-mêmes comme membres d'une nation dans l'Empire Britannique. Ils se souviennent des efforts de ceux dont les noms sont devenus familiers dans toute la Puissance: Mackenzie, Papineau, LaFontaine et autres.

LA LUTTE POUR L'AUTONOMIE.

Ces hommes, vous vous en souvenez, contribuèrent de toutes leurs forces à obtenir la reconnaissance du principe du gouvernement responsable.

Le principe du gouvernement responsable a été la base de l'union avec la métropole. C'est nous, Canadiens, qui avons inauguré le principe par lequel il est désormais possible pour une colonie de devenir une nation sans altérer en quoi que ce soit ses relations avec la mère-patrie. C'est la gloire de la population canadienne d'avoir servi d'initiatrice en créant le principe de gouvernement et de direction auquel l'Empire Britannique doit d'exister aujourd'hui.

REFUTATION DES OBJECTIONS

Chaque pas dans cette direction devait soulever des objections de la part des épuisés, des timorés et des nonchalants. Mais toutes ces objections furent balayées par un peuple libre et aujourd'hui nous bénéficions des luttes passées entreprises dans ce but.

Encore que nous soyons une nation, actuellement, il ne s'en suit pas cependant que notre devoir soit entièrement accompli, il ne s'en suit pas qu'il n'y ait plus rien à faire.

Non. Il est de notre devoir d'accepter toute la responsabilité d'une nation libre. La seule différence entre le Canada et un autre pays, c'est que nous devons allégeance à la vieille Angleterre.

Nous sommes fiers de dire et nous maintenons et affirmons que nous sommes sujets britanniques; que nous n'avons pas d'autre allégeance que notre allégeance au roi Georges V. Et c'est une partie de notre gloire que nous ayons tracé la voie pour les autres. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Sud-Africain ont, en effet, suivi nos pas.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que, quelques semaines après notre retour à Ottawa, un représentant de notre gouvernement partira pour être présent à l'ouverture du premier parlement du Sud-Africain.

Souvenez-vous, mes chers compatriotes, ce que ces mots signifient pour nous, Canadiens et sujets Britanniques. Ce parlement s'ouvrira à Prétoria et les membres en seront sujets britanniques, les uns d'origine anglaise, les autres d'origine hollandaise. Il y a dix ans, ces hommes qui, demain vont s'asseoir côte à côte, dans la même chambre, et vont joindre leurs efforts pour gouverner le même pays, s'étreignaient à la gorge les uns et les autres.

Nous avons là un spectacle unique dans l'histoire et possible nulle part ailleurs que dans l'Empire Britannique. Ces hommes, qui, il y a dix ans, combattaient les uns contre les autres, sont aujourd'hui unis sous les plis du drapeau britannique.

Nous avons encore cet autre spectacle d'un homme appelé par le gouverneur-général du Sud-Africain, à la tête du gouvernement de la Nouvelle Union, et qui n'est autre que le général Louis Botha, commandant en chef des forces Boers contre les armées de Sa Majesté.

Y-a-t-il quelque chose de plus sublime que cela?

Où trouver, ailleurs que dans les pages de l'Histoire Britannique, l'exemple d'une nation, victorieuse par les armes, ayant le courage d'appeler, au premier rang de ses conseillers, l'homme qui fut le premier à la combattre?

LA GLOIRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

Ceci est la gloire de l'Empire Britannique et c'est la conséquence du principe du gouvernement responsable, inauguré pour la première fois au Canada, il y a soixante ans, sous Lord Durham et par la suite sous Lord Elgin. Une institution semblable à l'institution britannique n'a jamais

(Suite à la page 3)

220 VILLES NOUVELLES DANS L'OUEST CANADIEN

Winnipeg, 15. — L'Ouest canadien se prépare à entreprendre la construction de villes en gros. Le gouvernement et les compagnies de chemins de fer, travaillant de concert, ont décidé de créer 220 villes nouvelles durant les prochains 18 mois, soit une moyenne de trois villes par semaine.

Ces villes nouvelles se répartiront comme suit: 150 sur la ligne transcontinentale du G. T. P.; 35 sur la ligne transcontinentale du C. P. R., et 35 sur celle du C. N. R.

Le C. P. R. construira une ville nouvelle sur son transcontinental partout où les gares sont actuellement situées à plus de 16 milles les unes des autres.

Ces villes nouvelles ne seront pas la proie des spéculateurs car toutes les précautions seront prises par les compagnies pour qu'elles se développent normalement et très aisément. Les Cies vendront elles-mêmes les lots aux personnes s'engageant à construire immédiatement.

L'HON. LEMIEUX IRA AU SUD-AFRICAIN

Ottawa, 15. — L'hon. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes vient d'être nommé par le gouvernement fédéral pour aller représenter officiellement le Canada à l'ouverture du premier Parlement de l'Union du Sud-Africain.

L'hon. Lemieux partira pour l'Angleterre le 20 août. Le parlement du Sud-Africain ouvrira le 4 novembre.

Le Duc de Connaught représentera S. M. le roi Georges V à cette cérémonie. On croit que ce sera la dernière mission officielle du duc avant sa nomination comme Gouverneur-général du Canada.

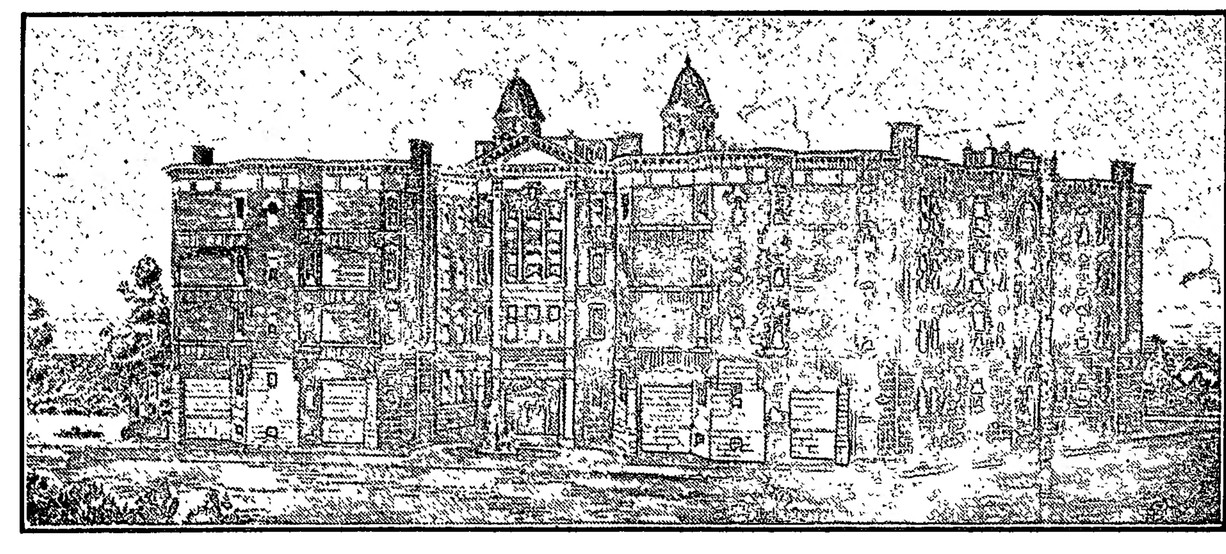
De passage en Angleterre l'hon. M. Lemieux s'ocupera de la question des câblogrammes à bon marché qui est proche d'être résolue.

LE C. P. R. REALISE DES MILLIONS.

New York, 15. — Le journal financier "Wall Street Journal," publie quelques détails intéressants sur les opérations foncières de la Cie de chemins de fer Canadien Pacifique.

Il ressort des chiffres fournis que le C. P. R. a déjà vendu pour $66,610,000 de terres sur le total de 25,000,000 d'acres qui lui a été accordé par le gouvernement canadien. En plus de cette somme considérable, le C.P.R. détient $18,000,000 d'hypothèques sur des terres vendues, mais non entièrement payées.

UNE CONSTRUCTION LUXUEUSE POUR EDMONTON



Nous sommes heureux de reproduire ci-dessus une vue de l'édifice luxueux que M. René Lemarchand fait actuellement construire à l'angle de l'avenue Victoria et de la Seizième rue, dans l'un des plus merveilleux sites de notre ville.

Cet édifice, considéré à juste titre comme l'une des plus modernes et des plus belles maisons d'appartements de l'Ouest canadien, est à la veille d'être terminé. La façade principale et l'aile droite sont dès à présent habitées en partie. Après son achèvement cette superbe construction disposera de 43 appartements munis chacun de toutes les commodités modernes.

Ainsi que nos lecteurs pourront s'en rendre compte par la gravure ci-dessus, l'architecture en est fort belle et l'ensemble est très imposant. Il y a quatre étages, plus un immense sous-sol et un toit en terrasse où sera aménagée une salle des fêtes.

Chaque appartement est relié au sous-sol par un monte-charge électrique, et certains appartements sont pourvus d'un coffre-fort scellé dans le mur; le service des étages est assuré actuellement par un ascenseur, sous peu un deuxième sera installé.

La chaleur est fournie par le système de chauffage à la vapeur, une fabrique de gaz installée en dehors du bâtiment alimente dans chaque appartement un fourneau très pratique pour les besoins de la cuisine.

Un fait digne d'être noté c'est que cette construction est la seule du genre dans tout l'Ouest, où chaque chambre reçoit directement la lumière du jour.

L'entrée principale, située sur l'avenue Victoria présentera un aspect luxueux lorsque les dernières décorations seront terminées. Ces décorations comporteront notamment une fontaine lumineuse qui sera placée au centre du parterre et des colonnes de marbre pla... chaque côté du porche.

Le coût total de cet édifice sera de deux cent mille dollars (plus d'un million de francs). L'entrepreneur est M. Charles May; l'architecte M. A. M. Calderon et le gérant M. H. Milton Martin.

Aux termes de leurs engagements les entrepreneurs doivent terminer entièrement cet édifice le 1er octobre prochain.

Nous sommes heureux d'apprendre que des pourparlers engagés entre la ville et la Cie de la Baie d'Hudson sont sur le point d'aboutir pour l'achat des terrains situés en face l'édifice René Lemarchand, entre la Seizième rue et l'avenue Victoria. Ces terrains seront convertis en parc, et ce voisinage sera fort prisé des personnes qui auront leur appartement dans cette belle construction.

L'érection d'un semblable édifice à Edmonton est certainement une excellente chose pour hâter les progrès de notre ville et M. René Lemarchand a droit à toutes les félicitations pour son excellente initiative.

DEUX FETES CHEZ LES NOTRES

Bonnyville et Castor (Alta)

BENEDICTION D'UNE EGLISE A CASTOR.

Le 7 août avait lieu à Castor la jolie cérémonie de l'inauguration et de la bénédiction de l'Eglise catholique.

Les châssis des fenêtres tardant à venir, nous avions craint un moment d'être obligés de reculer cette fête et d'assister encore au service divin dans l'atelier de M. de Cathelineau, un des premiers français établis à Castor. Mais Dieu merci! l'église fut terminée en temps. Elle fait honneur à la générosité de tous les catholiques du district, et au savoir-faire des 6 ouvriers charpentiers et menuisiers auxquels en fut adjugée la construction.

Le 7, au matin, alors qu'un radieux soleil inondait la prairie, et faisait paraître encore plus charmante dans sa robe de peinture bleu pâle, la petite église canadienne, une foule de colons venant de Tinchebray, Notre Dame de Savoie, Lorraine, Lundville, etc... commencèrent à affluer autour du presbytère de la mission.

On ne voyait que buggys, democrates, wagons même, et chevaux dételés, hommes, femmes et enfants "endimanchés." Il y en avait de toutes nationalités et qui instinctivement se groupaient suivant leur langue. Ici les Anglais, à côté des Français et les Belges, plus loin les Allemands, les Croates et les Hongrois. Quand vint l'heure, toute cette foule emplit l'église qui se trouva vite comble. Trois cents fidèles au moins s'y trouvaient rassemblés, dont un certain nombre de protestants qui avaient tenu à rendre un espèce d'hommage,—quand même—à l'oeuvre si hautement civilisatrice et chrétienne de nos vaillants missionnaires. Ces "frères séparés," avaient déjà fait beaucoup pour l'église en versant au R. P. Lecompte—au moment de sa quête dans Castor—une somme de plus de $500. Le R. P. Leduc, vicaire-général de l'Evêché de St. Albert officiait, assisté du R. P. Voisin, supérieur du Couvent de Red Deer, de deux autres missionnaires et de M. l'abbé Wiart, prêtre français, venu passer ses vacances au milieu de sa famille à Castor.

Le P. Leduc, fit en français et en anglais un sermon de circonstance, félicita les catholiques du district pour les sacrifices qu'ils s'étaient imposés, et leur montra les avantages spirituels et moraux que leur valait la construction enfin terminée de leur église et la présence de deux Pères au milieu d'eux.

Le vaillant missionnaire dont 45 années d'apostolat dans l'Ouest Canadien n'ont altéré ni la santé, ni la vigueur, ni l'humeur joyeuse, termina en souhaitant la prospérité matérielle aux citoyens catholiques de Castor et des environs, et la persévérance dans le respect et l'observance des pratiques religieuses dont les "colons" ont besoin encore plus que d'autres.

Pendant la messe, un choeur de Français chanta des hymnes et des cantiques, on entendit la belle voix de ténor de M. Martin et aussi quelques échantillons du talent musical de M. Henri Baron et de ses fils qui exécutèrent des morceaux au piano avec accompagnement de hautbois et de violoncelle. Les assistants aussi chantèrent un cantique avec un ensemble parfait.

La quête faite par le R. P. Lecomte produisit la jolie somme de $66.00, qui servira à combler en partie la petite dette laissée par la construction de l'église.

Après la messe un déjeuner intime eut lieu chez M. Wiart, boucher à Castor où il réussit fort bien. Il réunit à sa table les Pères et quelques-uns des Français de la paroisse. La conversation fut très animée et si on parla beaucoup du Canada, des progrès de notre langue et de notre foi en ce pays, on y parla aussi—n'en doutez pas, lecteurs—de la patrie absente, de la France, que nous aimons tous malgré ses fautes et ses erreurs. Quelques-uns la regrettaient —faut-il le dire—mais tous reconnaissaient qu'au Canada on peut être heureux dans la jouissance du plus grand des biens: la liberté.

Le soir à 7 heures eut lieu le salut. L'Eglise retentit encore de voix mâles, chantant les vieux cantiques de notre enfance, et la soirée se termina chez M. de Cathelineau où eut lieu le dîner, dans son charmant "home" situé près du "Beaver Dam Creek," au milieu d'un futur beau quartier de Castor.

On causa encore avec animation de tout—mais surtout de la France à laquelle au moment de nous séparer le vaillant Père Leduc porta un toast ému et sincère. Nos acclamations lui répondirent...

Cette journée, favorisée par un temps splendide, laissera, j'en suis sûr, un profond et doux souvenir dans la mémoire de nos compatriotes de ce district, comme elle en a laissé un dans la mémoire du signataire de ces lignes qui pourra dire au "vieux pays" où il retourne, que l'avenir des nôtres est assuré, au Canada, mais à la condition qu'ils s'unissent et se groupent autour de ceux déjà établis et des missionnaires catholiques qui sont les vrais pionniers de notre influence dans l'Ouest.

EDOUARD BRUNET,
délégué de "La Canadienne."

LES FETES DE BONNYVILLE

Une lacune est à combler. D'après les informations qui nous sont parvenues nous devons parler des fêtes qui viennent d'avoir lieu à Bonnyville.

Toutes les réjouissances et manifestations publiques ont leur côté de ressemblance. La différence vient de l'enthousiasme, de l'entente et de la conviction ardente de ceux qui y prennent part. C'est ce qu'on pouvait constater et admirer à Bonnyville.

Fêtes religieuses et nationales concordèrent dans un ensemble parfait, montrant que la foi et le patriotisme vont de pair chez un peuple qui, sans oublier les traditions glorieuses du passé, veut faire revivre dans le présent et l'avenir les idées qui lui donnent force et énergie.

Dans la matinée eut lieu la bénédiction d'une cloche. La petite église, simple dans la pauvreté d'un commencement, s'accordait parfaitement avec le décor splendide de la nature qui l'entoure et par son apparence propre qui ne manquait pas d'élégance, donnait une sensation de fraîcheur poétique dans une journée s'annonçant déjà chaude.

Notre député, dont la présence était très désirée, fut dignement représenté à la fête religieuse par Mme P. E. Lessard et M. et Mme T. Lessard, parrain et marraine de la cloche.

La gracieuse cérémonie s'accomplit avec son charme particulier et après la grand'messe, où quelques invités de St. Paul aux talents déjà connus, firent entendre d'harmonieux accents, le banquet donné par M. le Curé eut lieu. Il est superflu de vanter la délicatesse et la façon dont il fut servi. M. l'abbé Bonny, le promoteur et l'organisateur de ces fêtes et dont l'activité se déployait partout, voulut que tout fut bien, la poulation entière qui y assistait, l'affirmait hautement.

(Suite à la page 8)

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 28

Elle s'était liée plus affectueusement avec Roselyne; l'élégante petite lady se montrait une jeune femme très vaillante pour aider Monique dans ses bonnes œuvres. Elle accompagnai Monique chez les pauvres. Dans les cottages, on accueillait lady Roselyse avec un peu de méfiance et de réserve, bien que ses riches toilettes, ses sourires réjouîssent les indigentes demeures plus que la robe sombre et le visage grave de lady Monique, et qu'elle eût à sa disposition plus de ressources que sa compagne.

Malcolm ne s'opposait pas à ces excursions, mais il était rare que sa silhouette ne se dessinât point à l'horizon avec accompagnement de fusil et de chiens de chasse, et que lui-même n'intervînt pour rapatrier au château les deux jeunes dames de charité.

Après avoir dessiné avec Jessy ou fait de la musique avec lady Roselyne, Monique retournait au pavillon de l'Etranger. Combien Jean était étranger, irrévocablement isolé au milieu des siens!... Quand Monique sortait du cercle turbulent des Burgau, qu'elle retombait chez Jean dans un calme invariable, elle croyait revenir dans une demeure abandonnée, dans quelque vieille église fermée qui n'aurait gardé de sa première destination qu'une dignité mélancolique. Au pied du pavillon, la mer enflait sa voix comme des sons d'orgue qui persisteraient à remplir le silence désolé des nefs vides quoiqu'il n'y eût plus là personne pour les entendre. Et c'était ce qui oppressait Monique d'une angoisse inquiète; c'était cette impression qu'il n'y avait personne chez Jean, qu'elle était seule malgré la présence de ce grand être si lamentablement désarmé.

L'hiver avait recommencé, la mer reprenait ses élans formidables. Jour et nuit, on entendait dans les flots ce mugissement rauque qui est, dit une légende, l'appel des grands taureaux marins errant en sauvages troupeaux sous l'écume bouillonnante, à travers leurs glauques pâturages.

Jean ne semblait pas s'apercevoir du changement des saisons: l'hiver comme l'été le laissaient insensible. Depuis la colère sans objet qui avait failli être fatale à Monique, il était retombé dans la plus morne apathie. Monique se prenait à penser que dans cette colère qui l'avait terrifiée, il y avait un sursaut de volonté, d'intelligence, tandis qu'à présent cela avait même sombré.

Autour de lui, Monique travaillait, priait, soignait sa fleur, car elle avait maintenant une fleur à soigner. L'une des violettes qu'elle avait trouvées près d'elle le jour de son anniversaire conservait un rudiment de racine. Monique avait replanté cette frêle tige en attachant elle ne savait quelle idée superstitieuse au succès. Elle l'avait si bien soignée que la petite plante languissante n'était pas morte.

Elle l'avait justement portée sur la terrasse un jour où la température s'était adoucie. Elle alla l'y reprendre avant la tombée de la nuit, mais elle s'arrêta contre les rochers qui servaient en cet endroit de mur à la terrasse et contempla la mer dont la ligne verte se fondait dans le gris du crépuscule. Monique se retourna en entendant derrière elle un bruit de pierres remuées et elle vit à trois pas une ombre informe, velue, qui se dressait avec des mouvements humains et qui grognait avec une voix de bête.

Une seconde suffit à Monique pour reconnaître Bruin et pour s'assurer que l'étrange visiteur ne faisait point invasion ici dans des intentions amicales. Il ouvrait ses bras étouffants et roulait ses petits yeux qui billaient, féroces, dans sa face poilue.

Monique était bloquée contre le mur de la terrasse. Le danger, qui lui avait d'abord semblé médiocre, lui apparut plus pressant, plus inévitable à un mouvement de Bruin, qui lui barrait résolument le passage. Tout son être défaillit à la pensée des griffes qui allaient la déchirer. La bête ainsi dressée ressemblait à quelque hideux malfaiteur. Monique détourna désespérement son visage sur lequel elle croyait déjà sentir des ongles acérés.

Elle ne pouvait se faire entendre de Célia-Jane. Jean était bien là, elle l'avait laissé appuyé contre la porte fenêtre, regardant aussi la mer avec cette froide indifférence plus déchirante que des larmes. Il voyait sans doute Monique et l'ours devant elle. Mais quel secours aurait-elle espéré de lui qui, l'autre jour, avait eu envie de la tuer.

Elle eut honte de sa faiblesse, s'arracha violemment à l'appui qui l'avait soutenue et voulut se rendre compte de ce qui s'était passé. Il n'y avait plus d'ours sur la terrasse, Jean rentrait en boitant très bas. Monique courut à lui, lui parla d'une voix pressante, lui prit la main qu'un coup de griffe avait labourée, mais elle ne put obtenir de lui une explication ni une réponse.

Elle lava et banda l'égratignure qui était peu profonde; il n'était pas autrement blessé. En venant au secours de Monique il avait cédé à un instinct purement animal et il ne se rappelait déjà plus ce qu'il venait de faire.

Monique eut une nuit tourmentée; elle retourna à satiété dans son esprit les phases si courtes de cet incident, de son danger, de l'intervention inopinée de Jean. Comment Jean s'était-il trouvé tout à coup près d'elle? Comment Bruin était-il venu sur cette terrasse qui n'avait pas d'issue? Comment avait-il disparu, englouti dans quelque trappe?

La réaction de l'ébranlement qu'elle avait subi, l'émotion que lui causaient des circonstances inexplicables lui donnèrent la fièvre. Quand elle finit par s'endormir, Bruin la poursuivit dans ses rêves, elle crut l'entendre déblayer la terre et les pierres pour se creuser un passage jusqu'à elle. Le bruit devint si distinct et si réel qu'elle s'éveilla. Elle n'entendit plus rien.

Le service d'inspection qui devait, à dates déterminées, vérifier l'état mental de Jean, avait été maintenu en principe, mais cette surveillance n'avait pas tardé à se ralentir; il était évident que le pauvre Jean ne serait plus jamais de force à conspirer, et le gouvernement eut bientôt d'autres tracas en tête que la santé de lord de Burgau.

Mais peu de jours avant Noël, un agent muni de pleins pouvoirs se présenta à Blackhorn, et, comme de coutume, y exerça son mandat sans encombre. Le retard d'une pièce importante dont il avait besoin pour terminer sa mission l'obligea à rester un jour de plus, et ce jour se trouva être précisément celui de Noël. Mais un hôte de plus ou de moins ne comptait guère au château où l'on se disposait à célébrer Noël avec pompe; la grande solennité britannique devait y prendre des proportions inusitées. On voulait fêter à la fois les fiançailles de Jessy et le mariage de Malcolm, lady Roselyne n'ayant point encore été publiquement présentée par sa nouvelle famille.

Le mariage de Jessy n'était pas un moins bon prétexte à réjouissance; ainsi qu'Amos l'avait fait filialement observer à sir Bear, il valait mieux ne pas avoir l'air de faire la chose à son corps défendant; quelques égards étaient dus à la toute précieuse Jessica aussi bien qu'à lui, Amos. On n'avait qu'à s'honorer d'une alliance avec le docteur Amos Heller, savant déjà estimé, apparenté aux Minken, aux Dunach, aux Lorein et autres familles distinguées à désinence très germanique.

Il y eût donc à Blackhorn un grand massacre d'oies grasses; la confection des pâtés et des puddings fut mise sur un pied grandiose; tante Araminthe employa toutes les mains de bonne volonté et même quelques autres, à couper de l'angélique et du cédrat en menus morceaux à peler des pommes, à piler des amandes, à fendre des marrons, à extraire insidieusement les pépins d'une prodigieuse quantité de raisins de Corinthe (opération délicate et toute nationale qui réduira toujours à l'exaspération une âme française).

Pour comble de félicité, des signes précurseurs firent espérer qu'on aurait un "Noël blanc" et, dans la nuit même qui suivit ce pronostic, la neige tombant à profusion vint mettre la touche finale au tableau et promettre un Noël aussi blanc que peut le faire une belle couche de neige toute fraîche, haute de plusieurs pouces.

Mais ce mémorable matin, il se trouva que deux caisses indispensables au bonheur de lady Roselyne manquaient à l'appel. Malcolm proposa d'aller lui-même les chercher à Borough, sur quoi Rosey le paya amplement de ses bonnes intentions en voulant y aller aussi.

(A suivre.)

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

(*Suite de la 1ère page*)

existée dans le monde jusqu'à aujourd'hui. Comme sujets du roi, comme citoyens d'un pays britannique et d'une nation britannique, il est de notre devoir, ainsi que je l'ai déjà dit, d'assumer tous les droits et toutes les responsabilités d'un peuple libre.

Quel est le premier droit, quel est le premier devoir et quelle est la première responsabilité d'un peuple libre?

C'est de préparer et de maintenir son intégrité. C'est de préparer, de maintenir et de défendre son allégeance.

A ce devoir nous avons accordé notre attention durant la dernière session du parlement, et nous avons décidé d'organiser une marine pour protéger nos côtes.

Le devoir de se défendre est inhérent à la nature humaine. Quand je vins pour la première fois à Edmonton, vous n'aviez pas de police municipale. Aujourd'hui vous avez une police parce qu'Edmonton est devenue une ville. Il en est pareillement pour le Canada. Nous sommes devenus une nation. Nous avons des rivages bordés par l'Océan que nous devons nous préparer à défendre, et dans ce but nous devons avoir une marine. Ceci est la première raison.

L'AUTRE RAISON.

L'autre raison est que jusqu'à ce jour la Grande Bretagne a porté toute seule le fardeau de la défense des immenses territoires de l'Empire Britannique, dans toutes les mers et dans tous les continents. Que le Canada doive porter une partie de ce fardeau, cela est un fait tellement patent qu'il est inutile de trop s'étendre pour le mettre en évidence. Vous allez être de mon avis j'en suis sûr.

Il peut y avoir quelque différence dans la méthode. Certains de mes compatriotes ont prétendu que, au lieu d'avoir une marine de notre propre, nous devions contribuer directement à la marine britannique. Personnellement je n'ai jamais pu me rallier à cette proposition. J'ai cru que nous devions agir par nous mêmes; nous préparer nous-mêmes, comme nation, au travail de la défense. Et si notre exemple est suivi,—il l'est actuellement par la Nouvelle-Zélande et par l'Australie, et, selon toute vraisemblance il le sera dans un temps rapproché par le Sud-Africain—si notre exemple est suivi, l'Angleterre sera-t-elle en danger?

Non, je n'emploierai pas ce mot; je ne crois pas que l'Angleterre puisse jamais être en danger, car jusqu'à ce jour l'Angletere n'a jamais eu peur, ni n'a jamais été jalouse d'une autre nation.

Mais même s'il advenait qu'un jour l'Angleterre puisse être en péril, je crois qu'une aide plus efficace pourrait lui être donnée si toutes les jeunes nations de l'Empire accouraient de tous les points du monde pour rencontrer l'ennemi commun.

C'est là la raison pour laquelle je crois qu'il est mieux d'accepter l'entière responsabilité de nous défendre sur mer. Nous avons une milice dont nous n'avons aucune raison de nous montrer honteux. Nous avons des volontaires qui, au Sud-Africain, se sont révélés au premier rang lorsqu'ils furent adjoints aux fameux soldats des régiments de Gordon Highlanders, au combat de Paardeburg et qui montrèrent que le vieux sang des combattants coulaient encore dans leurs veines.

(*Fin à la page* 6)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 18 AOUT, 1910.

L'EXPOSITION D'EDMONTON

Durant quatre jours, la semaine prochaine, les 23, 24, 25 et 26 août, nous aurons à Edmonton l'exposition qui depuis plusieurs années se tient régulièrement dans la capitale d'Alberta.

Cette fois cependant trois faits nouveaux semblent devoir la distinguer nettement des expositions précédentes: ce sont le changement du lieu, de la date et l'installation absolument différente et tout à fait moderne.

Nos lecteurs, ayant déjà rendu une visite aux nouveaux terrains de l'exposition seront pleinement d'acord avec nous lorsque nous dirons que le site choisi, après les transformations considérables qu'on a intelligemment et heureusement menées à bonne fin, est sans conteste possible, le mieux adapté de tout l'Ouest à une entreprise de ce genre.

Les nouveaux terrains sont desservis par deux compagnies de chemins de fer et par le réseau des tramways d'Edmonton. Au point de vue du pittoresque on ne saurait assez louer le goût et le sens pratique qui ont présidé à leur aménagement en parc.

Les nombreuses constructions, spacieuses et pimpantes sous leur fraîche couche de peinture, sont agréablement disposées dans un cadre de verdure et l'ensemble produit une plaisante impression sur chaque visiteur.

Le changement de date de l'exposition sera appréciée par tous, car venant après que les travaux agricoles les plus pressants sont effectués, l'époque plus tardive de notre exposition facilitera la visite des fermiers, en même temps qu'elle permettra aux citadins d'admirer les céréales, les légumes et tous les produits agricoles de l'année.

Les expositions d'Edmonton bénéficient régulièrement d'un nombre considérable d'exposants. Les listes de cette année sont plus longues que jamais et sous ce rapport l'on peut être assuré d'un succès sans précédent.

Fait digne de remarque et que nous prenons plaisir à noter: sur les listes des exposants, que nous avons pu consulter au siège du comité de l'exposition. nous avons relevé un nombre tout à fait inaccoutumé de noms à consonnance française, ce qui nous donne droit d'espérer que nos compatriotes semblent enfin vouloir occuper la place qui leur est due dans nos manifestations agricoles provinciales.

Avec la température idéale que les conditions atmosphériques de l'année font présager presque surement, c'est par dizaine de milliers que les visiteurs se rendront chaque jour de la semaine prochaine à l'exposition d'Edmonton.

Nous invitons particulièrement nos lecteurs de la campagne qui le pourront, à ne pas manquer de faire une visite à la capitale d'Alberta du 23 au 26 août prochain.

Aussi complète que promet d'être notre exposition, elle constitue avec une distraction agréable aux labeurs de l'année, une excellente leçon de choses agricole.

De retour à la ferme, beaucoup de visiteurs rapporteront des connaisances nouvelles et une émulation profitable dont ils pourront retirer de grands bénéfices à l'occasion.

NOTES ET COMMENTAIRES

La "Canadian Gazette," journal très important édité à Londres, vient de publier un article, à l'occasion de la visite en Angleterre de Sir Henri Taschereau, dont nous reproduisons le paragraphe suivant:

"Pourquoi si peu de Canadiens anglais s'appliquent-ils à posséder la langue française? La langue française n'est sans doute pas la langue du commerce canadien, mais c'est le moyen de parvenir à la grâce et à la culture que seul le français peut donner. En négligeant d'apprendre le français, les Canadiens-anglais négligent une chose très importante pour eux. Etant donnée la situation historique, politique et sociale du Canada, nous n'hésitons pas à dire que tout enfant canadien-anglais qui quitte l'école sans posséder parfaitement la langue française devrait être traité d'ignorant."

Dédié à ceux de nos compatriotes qui s'acharnent à employer l'anglais de préférence à leur langue maternelle.

Dans la province d'Ontario, l'administration pénitentiaire se prépare à employer les prisonniers à l'ouverture de routes et à d'autres travaux de colonisation dans les régions du nord.

C'est là une excellente initiative qui, si elle donne de bons résultats, ne manquera pas d'inspirer les autres gouvernements provinciaux.

En ce qui concerne particulièrement l'Alberta, quels services ne rendrait pas à la colonisation une équipe de cent à deux cents hommes travaillant sans relâche à l'ouverture de nouvelles routes, au creusage de canaux d'assèchement ,etc....

Au point de vue moral, on ne saurait désirer un moyen plus parfait pour faire payer aux prisonniers leur dette envers la société.

Le projet vaut à coup sûr qu'on l'étudie.

L'entreprise de la construction du pont sur la Saskatchewan, au Pas, pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson, a été concédé à MM. McKenzie et Mann, du C. N.R., pour la somme de $100,000.

MM. Mackenzie et Mann étaient sans contredit les mieux en position des soumissionnaires d'entreprendre la construction de ce pont, car ils ont un tronçon de voie ferrée qui aboutit à une courte distance du Pas. En prolongeant ce tronçon de quelques milles il leur sera loisible d'amener avec facilité les matériaux nécessaires à pied d'oeuvre.

Cette adjudication vaut d'être notée car c'est le premier, des travaux importants entrepris sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

C'est l'assurance formelle que la ligne sera construite dans un bref délai, ainsi que le déclarait la semaine dernière, à Edmonton, Sir Wilfrid Laurier.

D'après une rumeur qui s'accrédite, MM. Mackenzie et Mann signeraient avec le gouvernement un bail de location de la ligne pour l'exploiter lorsqu'elle sera terminée.

Pour la première fois dans l'histoire de la compagnie du Pacifique Canadien, l'un des puissants navires de cette compagnie fera une traversée de l'Océan portant à son mât principal le pavillon papal. C'est l'Empress of Ireland qui doit amener au Canada le délégué du Pape, le cardinal Vanutelli.

La compagnie du Pacifique voulant rendre un témoignage éclatant de la haute considération dans laquelle elle tient la religion catholique et la personne du Saint-Père, a décidé qu'à partir du moment où le cardinal Vanutelli embarquera à bord du navire jusqu'au moment où il le quittera à Québec, ce navire naviguera sous les couleurs papales.

De plus, la cabine réservée à bord de l'Empress of Ireland au délégué papal, portera à sa porte le blason de Saint-Pierre.

Tous les catholiques du Canada, en face des injures et des persécutions auxquelles la Sainte Eglise est en butte en ce moment, se réjouiront du bel acte de tolérance montré par une compagnie dont les chefs et officiers appartiennent à une autre religion que la nôtre.

Le cardinal Vanutelli sera traité en souverain par la compagnie du Pacifique, tout le temps de son voyage et de sa visite au Canada.

Comment l'on apprécie nos ministres libéraux à l'étranger.

Le "Post", de Boston, publie l'appréciation suivante du rôle joué par l'hon. McKenzie King, ministre du Travail dans le récent règlement de la grève des employés du G.T.P

"On sait que le traite de paix conclu entre la direction du chemin de fer du Grand Tronc et ses employés en grève est en grande partie l'oeuvre de M. W. L. M. King, le ministre du Travail du Canada. Ce jeune fonctionnaire a amplement justifié la création de son département et a démontré qu'il était exactement l'homme qu'il fallait pour l'administrer. Jusqu'ici, il s'est entremis comme médiateur dans plus de 30 grèves, qu'il est presque toutes parvenu à régler. C'est certainement un Ministre précieux.

"Les conditions qui ont mis fin à la grève du Grand Tronc sont à peu près identiques à celles que les deux parties réclamaient, avant qu'elle commençât. Si l'on eut été sage, cette grève n'aurait pas eu lieu. Mais, comme le dit l'agent-ouvrier dans la grande pièce de Galsworthy, "Strike" "c'est justement là que l'on commence à s'amuser."

"Ce sont les hommes comme King, le ministre canadien du Travail, qui aident à mettre fin à cette manière de s'amuser."

Voilà les hommes que nos bons conservateurs accusent de mener le Canada à sa ruine.

Gageons que les journaux "bleus" ne reproduiront pas cette appréciation impartiale de notre grand confrère américain!

LA POLITIQUE EXTERIEURE

La puissance navale de l'Angleterre et l'Allemagne.

Le peuple anglais fait-il tout ce qui est nécessaire pour que la Grande-Bretagne conserve la suprématie maritime? Les uns affirment qu'il fait beaucoup trop, car si, disent-ils, l'Angleterre construisait moins de "Dreadnoughts," l'Allemagne suivrait son exemple et limiterait ses armements maritimes. Les autres jurent qu'il ne fait pas assez et que la politique navale actuelle de l'Angleterre conduit tout droit à la banqueroute de sa prépondérance maritime.

Dans un livre fameux "l'Influence de la puissance navale sur l'histoire," l'amiral Mahan a, en quelque sorte, révélé au peuple anglais la signification et l'importance de sa puissance sur mer. En même temps, il a révélé aux autres puissances ce qu'était cette puissance navale. Son livre fut un important événement. C'est de sa publication que date la lutte pour les armements maritimes à laquelle nous assistons depuis dix ans. Le livre parut en 1900 et c'est précisément cette année-là que l'empereur Guillaume II résolut de construire une flotte capable de tenir tête à la flotte la plus puissante du monde, c'est-à-dire à la flotte anglaise. C'est aussi en 1900 que le premier grand programme naval fut présenté au parlement allemand. Trois ans plus tard fut fondée la Ligue maritime anglaise pour la mise en pratique des théories de l'amiral Mahan.

L'amiral Mahan pose en principe que la question soulevée par l'augmentation de la flotte germanique n'est pas de savoir ce que l'Allemagne se propose de faire avec cette force qui déjà est inférieure seulement à la flotte de la Grande-Bretagne et qui est destinée à recevoir une expansion encore plus grande. Ce qui doit faire réfléchir toute personne, homme d'Etat ou simple particulier, qui s'intéresse patriotiquement à l'avenir de son pays, c'est la simple existanca d'un nouveau facteur international dont il faudra désormais tenir compte dans la prévision des conflits d'interêts nationaux.

Le fait fondamental que les Anglais doivent reconnaître en ce qui concerne la sécurité nationale, c'est qu'ils se trouvent face à face avec une nation qui compte un quart d'habitants de plus que l'Angleterre et qui est beaucoup mieux organisée pour soutenir par la force une politique nationale.

L'amiral Mahan estime qu'un gouvernement qui dépend d'un parlement qui lui-même dépend des électeurs, comme le gouvernement anglais, est bien moins apte à une action suivie qu'un gouvernement indépendant et simplement assisté par une assemblée démocratique comme le gouvernement allemand.

Les peuples insulaires ont en outre une tendance à se croire en parfaite sécurité à l'abri de leurs remparts d'eau. L'Angleterre n'a pas une armée proportionnellement aussi nombreuse que l'Allemagne et n'adoptera sans doute jamais les mesures qu'il lui faudrait adopter pour l'avoir. Elle se fie entièrement et exclusivement à sa flotte du soin de défendre sa sécurité et sa position dans le monde. Or, un symptôme menaçant pour l'avenir est l'apparent éloignement et la mollesse des électeurs anglais à l'égard de la flotte comparés à l'esprit de résolution de l'Allemagne et à son étonnante faculté d'organisation.

La création de la flotte allemande a nécessité la concentration dans les eaux anglaises de plus des quatre cinquièmes des forces navales disponibles de la Grande-Bretagne. Quels que soient d'ailleurs les desseins de l'Allemagne, cette mesure fait d'elle l'antagoniste immédiat de l'Angleterre. Au lieu de onze cuirassés, l'Angleterre n'en a plus que six dans la Méditerranée et ils sont d'un rang inférieur. Cette réduction ne veut-elle pas dire que dans l'opinion de l'amirauté anglaise la sécurité des îles britanniques exige l'affaiblissement, presque l'abandon d'un anneau essentiel du système des communications de l'empire? Si cet abandon était définitif ,une situation nouvelle serait créée. La prépondérance de l'Angleterre dans la Méditerranée, qui était depuis deux siècles un notable facteur international, cesserait d'exister, et il serait difficile d'exagérer l'effet de ce grand changement sur la solidité de l'empire britannique.

FORT St JAMES B. C.

Cette ville, l'ancienne capitale de la Colombie Britannique, aura très probablement un grand "boom" l'an prochain. Le chemin de fer Pine Pass ouvrira une vaste région minière et forestière, en même temps que le bassin de la Rivière La Paix. Le chemin de fer Alaska, Yukon and British Columbia développera le célèbre district aurifère situé au nord du Fort St. James. Jusqu'à date, plus de 1500 déclarations de découvertes minérales ont été faites dans la région minière d'Amineca, et les mineurs disent qu'ils n'ont jamais vu dans aucun autre district un minerai plus riche.

Toutl 'or provenant de l'Alaska et du nord de la Colombie Britannique sera apporté aux fonderies projetées du Fort St. James. Les districts miniers de Caraboo et du Yukon contribueront également à tenir ces fonderies en opération jour et nuit.

Des dépôts carbonifères viennent également d'être découverts. L'une des veines de charbon a 40 pieds d'épaisseur. Tout auprès de la ville est une montagne de pierre à chaux et un syndicat de Londres se propose d'y établir la plus importante manufacture de ciment d'Amérique. [illegible] capitaliste bien connu du Montana vient de lancer $50,000 dans une scierie et un capitaliste d'Oregon est en voie d'établir une fabrique de pâte à papier.

La force hydraulique est presque aussi importante au Fort St. James qu'aux chûtes du Niagara et les pécheries des lacs et des rivières sont les meilleures de l'Amérique du Nord.

Au sud de la ville, sur plusieurs centaines de milles s'étend la fameuse vallée de la rivière Nechaco, dont les terres passent à bon droit pour les plus fertiles du monde.

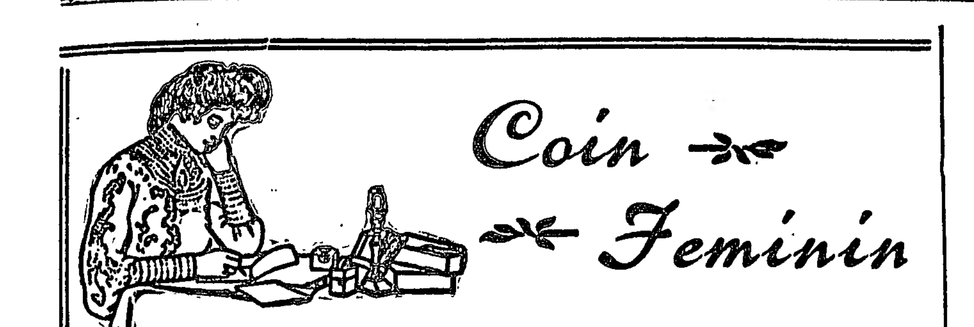
Le plus grand établissement d'incubation de saumons, au Canada, est également situé au Fort St. James.

Le poisson et le gibier sont de grandes ressources pour le nouveau colon.

De nombreux Allemands et Finlandais ainsi que des fermiers de l'Iowa prennent des terres dans cette région.

Le Grand Tronc Pacifique et le Canadian Northern contribueront à faire du Fort St. James le Chicago de la Colombie Britannique.

S'adresser pour plus amples renseignements sur Fort St. James à MM. Touchette et Balmer, bureaux au-dessus du Théâtre Starland, avenue Jasper.



CHRONIQUE

La presse européenne et américaine s'est amusée, dernièrement, de l'idéal du bon mari décrit par une élève d'une université américaine.

Entre autres qualités plus ou moins solides, la jolie miss—toutes les femmes que l'on ne connaît sont censées être jolies—exigeait chez le héros de ses rêves le port de la cravate couleur de ses yeux. C'est à dire que le malheureux est condamné à la nuance, symbole d'espérance, s'il a eu le bonheur de naître avec les prunelles glauques que l'on dit perfides.

Et si le mari est possesseur d'une paire d'yeux changeants: ses cravates devront-elles suivre la graduation des émotions fonçant ou éclaircissant le regard aimé?

De beaux jours attendent l'industrie de la cravate, si idéal de notre américaine tend à se généraliser parmi ses soeurs!

Si la mode s'en mêle, et que tous les chevaliers de la face glabre, désireux de plaire à leur flirt, harmonisent regard et cravate, j'en sais qui préfèreront mourir vieille fille que d'épouser un homme aux yeux noirs. Vivre toute sa vie, en face d'un mari cravaté de deuil, n'est-ce pas à frémir? Et les prunelles pâles, si pâles des sensitifs, dont le rayonnement voilé n'est pas compris du commun des mortelles, les douces prunelles prendraient leur revanche sur les regards d'ombre

Ce qui serait intéressant à connaître maintenant, ce serait l'idéal des fiancés.

Parions qu'aucun ne demanderait l'harmonie entre les rubans et les yeux de son élue.

Il est depuis longtemps reconnu que l'amour de l'homme est enclin au changement.

MAGALI.

PETIT COURRIER

Marguerite des B. —Votre bonne et longue lettre est venue calmer mon inquiétude. Les détails de votre occupation ne m'ont pas paru puériles. Comme vous savez tirer parti des petites joies que la saison vous permet d'éprouver.

Quel dommage que l'automne, bientôt vous obligera à la réclusion. Il semble, en effet, que la peine s'allège à s'épandre sur les choses environnantes.

Au moins, vous ne serez pas privée de la visite hebdomadaire habituelle. J'arrangerai facilement ce petit incident et j'espère même que vous ne souffrirez d'aucune interruption. Si je disposais d'un peu plus de temps, je vous donnerais directement la bonne nouvelle. Il faut m'excuser, et attendre. Dites à votre vieille amie,combien j'admire son dévouement et partagez avec elle mes meilleures amitiés.

Maurice. — La présentation n'est pas, sans doute, si gauche, puisqu'on vous souhaite la bienvenue.

Il n'y a pas d'opposition systématique contre la publication d'articles de correspondants, mais je vous préviens que les petits récits sentimentaux et stupides vont, tout droit, au panier. Je lirai ce que vous m'adresserez et vous ferai connaître la décision par la voie du P. C.

Je ne connais pas personnellement cette amie. Je suis liée avec elle par une correspondance aussi amicale qu'irrégulière,—chacune, de notre côté, nous sommes absorbées par diverses besognes. Je ne doute pas de sa séduction comme causeuse et j'aime sa plume au moins aussi solide que brillante.

Armand. — Le P. C. est ouvert à tous nos lecteurs. Je me réserve seulement le droit d'en fermer la porte à qui ne me plairait pas. Je me hâte d'ajouter que vous n'êtes pas dans le cas. Il faut, cependant que je réponde par une fin de non recevoir à votre demande. Je suis absolument opposée à faire servir cette colonne d'intermédiaire entre lecteurs et lectrices. Donc...

Pour ce qui en est de votre deuxième question: en principe une jeune fille ne doit pas accepter de cadeaux d'un jeune homme s'il n'est son fiancé.

Si vous ne possédez pas cette qualité ,offrez un objet sans grande valeur. La jeune fille vous tiendra compte de cette preuve de délicatesse.

Magdala. — Le plaisir est partagé, je vous assure. C'est vrai, je ne peux me défendre une légère préférence envers elles. N'est-ce pas excusable?

Je finirai par croire que l'Ouest canadien n'est qu'un village. Vous souvenez-vous des petites villes de chez nous de cette paresseuse M. qui allongeait ses quais tranquilles le long de notre fleuve torrentueux? C'est une joie délicieuse de retrouver des "payses," si loin, si loin de chez soi!

Je retiens votre jolie définition de notre Coin. Voulez-vous m'aider à lui continuer ce rôle de mutualité? Vous apporterez votre claire gaîté, votre enthousiasme sonore; ils adouciront l'amertume de la peine des autres. C'est entendu, n'est-ce pas?

Giseline. — Merci pour votre carte, qui vient calmer l'un de mes remords. J'espère encore les bonnes lettres coutumières, comme vous savez les écrire. A bientôt, amie.

MAGALI.

L'Exil

Quelquefois soulevé par ces élans sauvages,
Dont frémissent les coeurs trop longtemps résignés,
J'aspire à m'envoler vers d'amoureux rivages
De lumières baignés.

Vers l'espace enivrant j'ouvre les ailes sombres.
Qu'au fond de moi replie un nostalgique ennui,
Et qui barrent l'azur de leurs farouches ombres
Dès qu'en rêve j'ai fui.

Mais bientôt épuisé de vaines tentatives,
Je retombe à la nuit qui demeure mon lot,
Et l'impuissante lyre aux sept cordes plaintives
Râle un dernier sanglot.

LEONCE DEPONT.

RIVIERE-QUI-BARRE

Résolution du Cercle St. Jean-Baptiste.

A une assemblée des membres du comité du Cercle St. Jean-Baptiste de Rivière-qui-Barre, tenue le 14 du mois d'août, il a été proposé par M. P. E. Constantin et secondé par M. O. Comeau que c'est avec regret que les membres du cercle ont appris le départ du secrétaire M. J. O. M. Legault pour la Saskatchewan. Il a été de plus proposé et secondé par les mêmes, qu'une motion de félicitations soit votée à M. J. O. M. Legault pour tous les services qu'il a rendu au cercle comme secrétaire et comme membre.

Les membres du comité espèrent de plus que les relations amicales qui ont existé par le passé entre M. J. O. M. Legault et le cercle St. Jean Baptiste, demeureront aussi actives dans l'avenir.

Motion adoptée à l'unanimité.

Il a été de plus proposé, par M. J. O. M. Legault, secondé par M. E. E. Gagnon, que M.P. E. Constantin soit nommé provisoirement au poste de secrétaire laissé vacant par M. Legault. Cette nomination étant valable jusqu'à ce qu'il soit appelé une réunion générale des membres du cercle.

Le Secrétaire,
PAUL E. CONSTANTIN.

ON DEMANDE une jeune fille sachant conduire machine à coudre pour travailler dans la confection de fourrures.

S'adresser à
ALEXANRER-HIPERT FUR Co. Ltd.
Edifice McLean
-6$9 Avenue Jasper Ouest

LOT SITUE A MORINVILLE valant $300.00 à échanger contre une paire de chevaux ou un cheval avec buggy. Pour plus amples informations s'adresser à

M. E. BERUBE,
630 Septième rue.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

$20.00 DE RECOMPENSE

PERDU quatre chevaux décrits ci-après:

Une jument rouge clair, patte droite de derrière blanche, poids 1300 lbs environ, barre blanche sur le front, cicatrice sur la patte droite de devant au-dessus du sabot, licou.

Une jument brune avec cloche, barre blanche sur le front, les pattes de derrière blanches, étampée sur la hanche gauche, poids 1050 lbs.

Une jument crème, face blanche et tache blanche sur le côté, marquée sur l'épaule droite et sur l'épaule gauche; poids environ 800 lbs.

Un cheval hongre rouge, avec tache blanche sur le front, pattes de devant raides, marqué sur la hanche gauche, poids 1100 lbs.

$20.00 de récompense à toute personne faisant retrouver ces chevaux.

Adresser tous renseignements à M. J. A. LAROCQUE, Lamoureux P. O., Alta.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice, pour l'école Camilla No 470. Doit parler les deux langues et être catholique Canadien-français préféré.

S'adresser à S. E. Gagnon, Prés.
ou à P. E. CONSTANTIN, Sec.
Rivière-qui-Barre.



Gouvernement de la Province d'Alberta

Avis aux conducteurs de machines à vapeur

Avis est par les présentes donné qu'un examen sera tenu, par David Fraser. Inspecteur dument nommé des chaudières à vapeur pour la province d'Alberta, à:

Végreville le 31 Aout, Hôtel Alberta
Fort Saskatchewan 1 Sept, Hôtel Queen
Strathcona 3 Sept. Hall Orange
Tofield 5 Sept. Hôtel
Wainwright 7 Sept Hôtel Wainwright
Viking 8 Sept. Hôtel
Morinville 10 Sept. Hôtel Morinville
Stoney Plain 12 Sept. Hôtel Bismark

à 9 heures du matin dans le but de donner aux ingénieurs et apprentis une occasion d'obtenir un certificat sous, les dispositions de la loi des chaudières à vapeur 1906.

Des formules de demande peuvent êtreobtenues en s'adressant au Département ou au sus-nommé inspecteur, et les dites formules devront être convenablement remplies, Certifiées et déclarées devant un commissaire ou un juge de Paix, avant qu'un examen soit consenti.

JOHN STOCKS
Député ministre
Département des Travaux Publics
Edmonton Alta.,

TRIBUNE LIBRE

M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda, vient d'adresser au directeur de "l'Union", de Woonsocket, la lettre suivante:

Vonda, Sask., 1er août, 1910.

A Monsieur le Directeur de l'"Union," Woonsocket.

M. le Directeur,

Des amis m'ont fait parvenir plusieurs numéros de votre feuille, en particulier celui du 26 mai dernier. Ils m'ont prié avec instance de répondre. En vérité, jusqu'à présent je n'ai pas eu le loisir, je n'ai que juste le temps de jeter à la hâte sur le papier les quelques notes suivantes.

Dans votre article du 26 mai vous écriviez ceci: "L'Avenir National," par la plume d'un correspondant digne de foi, racontait la semaine dernière l'aventure de quatre cents Franco-américains entraînés dans les plaines de l'Ouest, par l'éloquence *intéressée* de M. l'abbé Bérubé.... Des détails précis nous sont arrivés corroborant en tout point la chronique de notre confrère. La déception a été complète et le malaise s'est trouvé si général, que sans la pitié qu'ont eu pour lui deux ou trois braves expéditionnaires, qui lui ont aidé à fuire, M. l'abbé Bérubé aurait eu à subir un fort mauvais parti.

"Mais qu'était-il donc venu raconter dans la Nouvelle-Angleterre, ce monsieur Bérubé? A-t-il voulu tromper délibérément ou a-t-il été trompé lui-même par le Gouvernement dont il est l'Agent *salarié*?... La dernière alternative seule peut être admissible....

"Les centaines de familles qu'il est venu chercher dans la Nouvelle-Angleterre, ont de réels motifs de n'être pas contents de lui.... Elles ont été trompées sur la valeur du terrain qu'on leur promettait; loin de trouver un paradis terrestre, elles se sont vues après deux jours et deux nuits d'un voyage pénible, en présence de plaines rocailleuses et stériles; fausse également la promesse d'une organisation chargée de recevoir les colons et de prêtres chargés de la desserte des nouveaux arrivants...."

"Il faut être imbécile ou malhonnête pour tromper à ce point de braves Franco-américains, et le Missionnaire-colonisateur n'a pas l'air d'un imbécile." ...(Merci du compliment).

Règlons d'abord ces points personnels. A plusieurs reprises déjà, on l'aura remarqué, on a voulu jeter l'odieux sur mon humble personne et mon oeuvre en me décochant des traits *charitables* tels que ceux-ci: "Agent salarié," "éloquence intéressée." Savez-vous ce dont vous parlez? Voulez-vous dire que je retire un montant quelconque pour tous les Américains ou Européens que j'attire dans le Nord-Ouest canadien? Si oui, vous faites une insinuation méchante qui n'a pas le moindre fondement, car je n'ai jamais retiré et je n'accepterai certainement pas un sou pour les 10,000 immigrants et plus qui sont entrés en Canada par mon entremise.

Faites-vous allusion aux misérables cent piastres qui depuis un an me sont payées chaque mois pour mes dépenses de voyage, de bureau, de correspondance, etc. (et c'est tout)?... Vous êtes un autre drôle. En effet, y-a-t-il un homme raisonnable, qui sachant ce que je fais, mes voyages et correspondances, puisse penser que cette pitance couvre mes dépenses?... La vérité est que pendant ma tournée de quatre mois l'hiver dernier, j'ai dépensé plus que je recevrai pendant les douze mois. Ajoutez à cela que l'expédition de la Rivière Shell, pour laquelle l'on me voue aux gémonies, m'a coûté $1132.00 et pas un sou ne m'a encore été remis. "Alors pourquoi faites-vous tout cela?" direz-vous. Parce que c'est une oeuvre que je crois être dans l'intérêt bien entendu de mes frères les Canadiens-français.

Deux autres allégations sont détruites par vous-même. Ainsi, vous écrivez dans ce style *doucereux* des confrères de la petite église: "Il faut être imbécile ou malhonnête pour tromper à ce point de braves Franco-américains. Or vous avez l'amabilité de reconnaître que je ne suis pas un imbécile. Donc... Mais vous venez d'écrire ceci, "A-t-il, (l'Abbé Bérubé) voulu tromper délibérément, ou a-t-il été trompé lui-même par le Gouvernement? la dernière alternative seule peut être admissible." Donc je ne suis ni un imbécile ni un malhonnête. Merci.

Après avoir dit également que l'Abbé Bérubé n'échappa que par la fuite au mauvais parti que les colons étaient déterminés à lui faire, vous écrivez un peu plus loin: "L'Abbé Bérubé avait choisi des Catholiques Franco-américains pour les exploiter. C'est heureux pour lui; car d'autres n'auraient pas attendu si longtemps pour exercer leur vengeance."

Qu'est-ce à dire? Si non que vous prêtez charitablement vos sentiments aux colons; que si vous aviez été là, vous l'auriez sans doute pendu à un arbre, comme une belle âme de votre confrérie le prêchait publiquement à la gare de Prince Albert et que ne l'ayant pu vous déchargez votre bile dans votre journal.

1.—Mais venons à ce qui est le fond de vos articles ainsi que de ceux de plusieurs de vos confrères de la Nouvelle Angleterre.

Examinons les deux questions suivantes: 1. Est-ce un crime d'induire les ouvriers Canadiens-français ou descendants des Canadiens-français des manufactures des Etats-Unis de l'est à venir s'emparer des terres des provinces de l'Ouest Canadien, pour s'y créer un chez eux?

2.—En organisant et en conduisant en avril dernier l'expédition de la Rivière Shell, ai-je commis un si grand crime?

A la première question vous répondez, oui, c'est un crime, tandis que nous maintenons que c'est une oeuvre méritoire.

Est-il nécessaire de faire de longues considérations pour montrer le bien fondé de notre position?

Je ne le crois pas. La preuve est déjà faite pour tout homme de bonne foi. D'un côté, en effet, l'état de nos compatriotes travaillant dans les manufactures des Etats-Unis, n'est pas satisfaisant, et cela au triple point de vue économique social et religieux.

Economiquement parlant, leur position est des plus précaires. Les gages de neuf à dix piastres par semaine qu'on leur sert, ne sont plus suffisants pour subvenir aux besoins de la vie. Loyer de 3 à 4 piastres par semaine, provisions très chères, habits, contributions à l'église et à l'école, etc., comment voulez-vous qu'un père de quatre ou cinq enfants en bas âge, puisse rencontrer tout cela. En réalité, tous m'ont avoué lors de ma tournée de l'hiver dernier, que la plupart vivent au jour le jour et qu'un grand nombre même vivent sur le crédit.

Socialement parlant, à part quelques exceptions glorieuses, nos compatriotes n'occupent pas dans l'échelle sociale américaine la position que leur vaudrait leur intelligence, leur intégrité et leur amour du travail. En général les Américains se servent d'eux comme d'instruments pour bâtir des fortunes scandaleuses, les considèrent à l'égal des Grecs des Polonais et des autres émigrants des vieux pays d'Europe, qui pour la plupart, sortent des sous-couches sociales des grandes villes, c.-à-d. les méprisent. Tandis qu'en réalité, l'habitant Canadien ou ses descendants est de meilleure famille.

Religieusement parlant, nos compatriotes des Etats-Unis partout où ils ont eu l'avantage d'avoir à leur tête un prêtre de leur sang, ont fait des merveilles de zèle et de générosité. Cependant il n'est pas nécessaire d'être prophète pour s'apercevoir que leur avenir religieux comme élément distinct catholique français est assez sombre. Tous se plaignent du fait que la haut clergé ne leur est pas sympathique, qu'ils ont toutes les peines du monde à défendre leurs institutions et que plusieurs de leurs oeuvres menacent de passer à des mains étrangères.

Pour tout dire, dans un mot, pardonnez-moi ma franchise, avec une foule de bons esprits. Je repète ce que j'ai déjà dit à savoir: que l'avenir des Canadiens-français ou des descendants des Canadiens-français aux Etats-Unis ne me paraît pas brillant en tant que race distincte, et que je crois qu'ils sont destinés à être fondus dans le grand tout américain.

C'est déjà fait en grande partie pour le centre et l'Ouest et dans l'Est une foule de petits groupes ont déjà perdu les traits les plus saillants de leur caractère distinctif et plusieurs grands centres tel que Worcester, Mass., Bangor, Old Town, Me., sont gravement entammés.

(La fin au prochain numéro)

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

(Suite de la page 3)

Nous devons également nous mettre en mesure de nous défendre en haute mer.

L'OPPOSITION.

Quelle fut la position prise sur la question par l'Opposition?

L'Opposition était divisée selon des lignes géographiques. Il y avait une politique pour Québec et une pour Ontario. Les opposants étaient dans Québec, les hommes de descendance française comme moi-même et dans Ontario les hommes de descendance anglaise comme vous-mêmes.

Ontario disait que la politique du gouvernement n'allait pas assez loin; c'était bien de créer une marine mais il fallait encore contribuer directement à la marine impériale.

Dans Québec l'Opposition ne voulait ni marine ni contribution. Dans Québec, en ce moment, je suis dénoncé comme **traître à** ma race parce que je me fais l'avocat de cette politique. Dans Ontario, je suis dénoncé comme traître à la Couronne Britannique parce que je me fais l'avocat de cette politique.

Qu'y a-t-il au fond de cette double dénonciation de ma pauvre personne?

Dans Québec et dans Ontario existe un certain préjugé. Il importe de se rappeler qu'un préjugé n'est pas toujours chose blâmable, c'est quelquefois l'exagération de nobles sentiments.

Je saisis l'occasion de dire que durant toute ma carrière il a toujours été ma tactique d'ignorer les différences de races et de croyances et de faire appel surtout aux sentiments de mes compatriotes.

Il a été ma fortune et mon lot d'avoir à livrer déjà de semblables batailles.

En 1896, sur la question des écoles du Manitoba, je pris position contre le gouvernement de l'époque, croyant qu'il n'avait pas le droit d'imposer au Manitoba un système scolaire qui n'agréait pas à la population du Manitoba. A cause de cela je fus dénoncé dans Québec.

En 1905, quand nous adoptâmes la constitution des provinces d'Alberta et de Saskatchewan, j'adoptai une position de compromission sur la question de l'instruction et je fus dénoncé pour cela, d'un côté par les extrêmes catholiques et de l'autre par les extrêmes protestants.

Peu m'importe d'être dénoncé par les uns ou par les autres; je lutte dans ma sphère d'action comme sujet Britannique et comme Canadien sans peur ni faveur pour aucun homme.

Pourquoi discuté-je cette question? Vous êtes tous, mes chers compatriotes, préparés à faire votre devoir comme Canadiens et comme sujets Britanniques.

TROIS POUR CENT DU REVENU

Notre marine coûtera environ trois millions par année, ce qui équivaut à trois pour cent de notre revenu. Je crois que nous pouvons faire face à cette dépense, sans que cela nous empêche de faire quoi que ce soit pour le développement de ce pays.

Ce que vous désirez ici, ce sont des chemins de fer. Nous comprenons ce désir et nous sommes prêts à le réaliser. J'ai dit que nous devions construire le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Je crois que nous sommes prêts pour cette entreprise et vous n'avez pas besoin d'arguments de ma part pour vous prouver la nécessité de cette entreprise. J'ai dit aussi que nous devions creuser le canal de la Baie Georgienne. Je dirai également que nous aurons à construire bientôt un autre canal Welland.

Mais, Monsieur le Président, il y a un autre projet qui vous intéresse, auquel j'ai donné une grande attention récemment et que j'ai longuement discuté avec mes collègues et spécialement avec le ministre des Travaux Publics. C'est la navigabilité de la rivière Saskatchewan, depuis la ville d'Edmonton jusqu'à la ville de Winnipeg.

Dans l'est canadien, nous avons une artère fluviale dans le St. Laurent, depuis l'Atlantique jusqu'au coeur d'Ontario. C'est une source de grande prospérité pour l'Est et nous avons dépensé des millions pour son amélioration et la rendre navigable depuis l'île Anticosti jusqu'au lac Supérieur. Nous y avons englouti de l'argent.

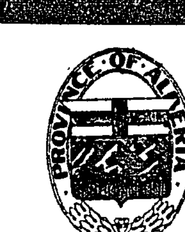
LA SASKATCHEWAN NAVIGABLE.

Dans l'Ouest, nous avons avec la Saskatchewan une artère fluviale allant des Montagnes Rocheuses à Winnipeg. Elle peut être améliorée. Nous croyons qu'elle le doit être et nous étudions en ce moment s'il est possible de créer un canal de six pieds de profondeur d'Edmonton à Winnipeg. Nous avons des ingénieurs au travail actuellement et des plans sont activement préparés. Je suis sûr que vous serez de mon avis si je dis que ce qui peut être fait doit être fait tout de suite.

Nous sommes un jeune pays. Nous sommes le plus jeune des pays. Nous avons la prétention de nous élever à une position égale à celle de la nation la plus grande du monde.

Si nous voulons que cela soit, nous devons construire le chemin de fer de la Baie d'Hudson; nous devons creuser le canal de la Baie Georgienne; nous devons creuser un autre canal Welland et nous devons rendre la Saskatchewan navigable.

Il y a plus encore à faire. Je vous invite tous, mes chers compatriotes à vous montrer à la hauteur de la tâche. Je sais que cette invitation n'est pas nécessaire. Je sais que tous et chacun dans cette province vous saurez faire ce qui doit être fait. (acclamations prolongées; la salle fait une véritable ovation à Sir Wilfrid Laurier lorsqu'il reprend son siège.)



COUR SUPREME D'ALBERTA.

Des sessions de la Cour Suprême d'Alberta, en banc et pour l'audition des causes civiles et criminelles, et pour l'audition également de motions ou autres affaires civiles, auront lieu aux endroits et dates ci-après mentionnés. Quand la date indiquée pour l'ouverture d'une cour ou d'une session est celle d'un jour de congé, telle cour ou session commencera le jour suivant tel congé.

SESSION DE LA COUR SUPRÊME EN BANC:

Edmonton. Troisième mardi de septembre et mars.

Calgary. Premier mardi de décembre et juin.

AUDITIONS DE CAUSES „CIVILES—NON JURY":

Edmonton et **Calgary.**
Premier mardi d'octobre, de novembre, de février, de mars, d'avril, de mai et troisième mardi de juin.

AUDITIONS DE CAUSES CRIMINELLES ET „CIVILES JURY":

Edmonton et Calgary.
Troisième mardi d'octobre, de février et de mai.

AUDITIONS DE TOUTES LES CAUSES CIVILES ET CRIMINELLES:

Wetaskiwin. Premier mardi d'octobre et d'avril.

Red Deer. Deuxième mardi de novembre et de mai.

Medicine Hat. Deuxième mardi d'octobre et d'avril.

Mac Leod. Quatrième mardi de novembre et de mai.

Lethbridge. Quatrième mardi d'octobre et d'avril.

Daté à Edmonton ce deuxième jour d'aout 1910.

A. Y. BLAIN,
Député Procureur Général Intérimaire.

Chronique Agricole

Le Calendrier du blé.

Le "Bulletin de Statistique Agricole," publication officielle de l'Institut International d'Agriculture, dont le siège est à Rome, et où notre pays est représenté par l'hon. Arthur Boyer, donne dans son numéro de juillet un calendrier du blé, c'est-à-dire l'époque des semailles et des récoltes, tant du blé d'hiver que du blé de printemps, dans tous les pays du monde.

Comme notre globe est divisé par l'équateur en deux hémisphères dont les saisons sont exactement opposées, il s'ensuit que lorsque l'hémisphère boréal sème, l'hémisphère austral récolte et réciproquement.

Les variétés de climat dans chaque hémisphère, suivant la plus ou moins grande proximité de l'équateur, font aussi qu'il n'y a pas de mois de l'année où l'on ne récolte du blé.

Ainsi en janvier, les semailles s'achèvent en France, en Grande Bretagne et dans les Pays-Bas; tandis que la récolte s'achève dans la République Argentine, au Chili, en Australie et en Nouvelle Zélande.

En février, on commence les semailles de blé de printemps en France, en Grande Bretagne et en Hollande et on commence la récolte de blé d'hiver dans les Indes Anglaises.

En mars, les semailles se continuent en France et sur tout le continent européen, ainsi qu'aux Etats-Unis et la moisson aux Indes Anglaises et en Egypte.

En avril, on sème au Canada (provinces de l'Ouest), aux Etats-Unis et en Europe (Allemagne, Autriche, Russie, etc.), on moissonne, aux Indes, en Egypte, au Mexique, en Perse.

En mai c'est le tour de Chili, de l'Australie, de l'Uruguay, du Japon, de commencer les semailles, qui s'achèvent au Canada, tandis que la moisson commence en Chine, en Portugal, dans les Etats-Unis du Sud et aux Indes.

C'est en juin que l'on sème le blé d'hiver dans l'Argentine et au Brésil: on continue les semailles au Chili, en Australie et dans la zône de même latitude de l'hémisphère austral; la moisson bat son plein dans les pays du Sud de l'Europe en Chine et au Japon.

Juillet voit la continuation des semailles de blé d'hiver en Argentine, au Brésil et en Nouvelle Zélande. La moisson bat son plein dans l'Europe centrale et méridionale, ainsi qu'au Japon. Elle commence au Canada, dans les provinces de l'Ouest.

Le mois d'août voit la fin des semailles de blé d'hiver dans l'Argentine, le Brésil, le Pérou, le Chili et l'Uruguay, et la continuation de la moisson en Grande-Bretagne, en Allemagne, Belgique et toute l'Europe centrale, ainsi qu'au Canada et au Japon.

En septembre, le cycle recommence, on sème du blé d'hiver en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Angleterre et au Canada; la moisson s'achève en Grande Bretagne, en Suède et dans toute l'Europe septentrionale et se continue en Sibérie.

Octobre est le mois par excellence des semailles de blé d'hiver dans l'Europe centrale et méridionale et au Canada. La moisson ne fait guère que commencer pendant ce mois en Ethiopie; elle s'achève dans l'Europe septentionale: Suède, Norvège, Russie et en Sibérie..

La France sème en novembre, l'Europe centrale et méridionale continuent leurs semailles. Les Indes Anglaises les commencent. Tandis que l'Argentine, le Pérou, l'Ethiopie, le Brésil commencent la moisson.

Et décembre est le mois des semailles de blé d'hiver pour les Etats-Unis du Sud, des Indes, la Hongrie, le Japon; le mois de la moisson pour l'Argentine, le Chili, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Pérou, l'Uruguay, l'Ethiopie, etc.

Ainsi l'approvisionnement de blé sans cesse se renouvele; avec l'organisation moderne des transports, si une région a une récolte médiocre, une autre qui a un surplus comble ce déficit et il ne saurait plus être question de famine ni même de disette prolongée, à moins que les récoltes ne viennent à manquer sucessivement, sous toutes les latitudes, ce qui ne s'est jamais vu.

Nouvelles Régionales

VEGREVILLE, Alta.

Au Couvent.

A la maison provinciale des Religieuses, Filles de la Providence, de Végreville, a eu lieu, mardi le 9 août, la touchante cérémonie de la profession religieuse de Mère Marie Claire Doyle, d'Ontario, et de Mère St. Ambroise Doyle, de Denver City, et de la prise d'habit de Mère St. Alain, Léonie Boileau, et de Mère Ste Agnès, Emilia Boileau, de Duvernay.

L'assistance était très nombreuse.

Mlle Laure Moret, du Fort Saskatchewan, vient d'entrer au Couvent de Végreville comme institutrice.

La rentrée des élèves aura lieu le 22 août.

Les travaux préliminaires de la construction de notre hôpital sont commencés.

GRAVELBOURG, Sask.

Samedi dernier une pluie bienfaisante est venue donner un regain de vie aux céréales qui dépérissaient à vue d'oeil par suite de la sécheresse.

En dépit des mauvaises conditions agricoles de l'année, nos fermiers espèrent avoir un rendement de 15 à 20 minots de blé à l'acre et de 40 à 50 minots d'avoine.

Le rendement de lin sera très satisfaisant.

Un bon nombre de fermiers ont commencé les moissons.

Des travaux importants se font sur les chemins publics du Township 15, rang 5, sous la direction de M. Jos. Beaubien.

Nous n'avons pas eu d'office religieux dimanche dernier. Notre curé, M. l'abbé Magnan, est absent pour plusieurs semaines et nous ne savons encore qui le remplacera momentanément.

A LOUER deux chambres meublées avec toutes commodités modernes, dans maison privée.

S'adresser 725 Septième rue, Edmonton.

VONDA, Sask.

Les paroissiens de St. Denis qui, depuis plusieurs années, se plaignaient d'être privés de prêtre, ont vu leurs voeux exaucés enfin par l'arrivée du R. P. Gagnier.

Le R. P. Gagnier est venu s'établir en Saskatchewan sur l'invitation de M. l'abbé Bérubé et avec l'approbation de Mgr Pascal evêque de Prince Albert.

Déjà l'église de St. Denis est très avancé, et c'est, parmi les paroissiens, à qui fera le plus pour en hâter les travaux et plaire au digne prêtre qui est venu s'établir au milieu d'eux.

St. Denis sera, avant peu, l'une des paroisses les plus grandes et les plus prospères de Saskatchewan.

Toutes les terres, à part quelques exceptions, sont occupées par des fermiers canadiens-français ou français.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient s'établir dans un centre catholique de langue française, à proximité de l'église et de l'école, ne pourraient mieux faire que de choisir St. Denis.

Ils peuvent encore prendre des homesteads ou acheter des terres de Compagnies, à bon marché et avec de grandes facilités de paiements.

Un de nos bons pionniers, fatigué de faire sa "bouillote" est venu à la conclusion, pendant les longues soirées de l'hiver dernier, que la vie était trop courte pour la passer seul et il a décidé d'appeler à son secours une compagne de jadis, alors que l'on se promenait sur les boulevards de l'une des villes industrielles de Nouvelle-Angleterie.

Après le 20 de ce mois, le guide des homesteads aura d'autres préoccupations que celles d'aller montrer les bonnes terres du gouvernement canadien.

MM. Legrand, Marchadons et Chevalier, de Vonda, sont partis avec leurs familles pour aller habiter à Wakan, où ils attendent un bon nombre de nos compatriotes qui ont également décidé d'aller s'établir dans ce nouveau centre à l'automne ou au printemps.

C'est le moment précis d'y aller prendre des homesteads ou acheter des terres de compagnies, car lorsque le G. T. P. aura une gare à Wakan, ce pays superbe sera envahi par les colons.

Les RR. PP. de Bonne Madone y ont déjà une chapelle où la messe est célébrée une fois tous les quinze jours.

STETTLER ET ENVIRONS.

Monsieur Augustin Fournier vient d'être nommé agent de la Cie Massey-Harris, pour la ville actuellement en fondation du Lowden Lake. M. Fournier qui jouit de la sympathie générale peut être assuré de l'appui de tous ses compatriotes

Nous apprenons le prochain départ de notre ami, M. Bonnerie pour la Belgique. M. Bonnerie profitera de l'exposition pour visiter sa famille qui habite Bruxelles et prendre quelques mois de repos bien mérité. Tous ses amis lui souhaitent bon voyage et attendront son retour avec impatience.

A l'occasion de la messe mensuelle au Lowden Lake, M. et Me Randon avaient réuni chez eux la colonie française du pays. Après un excellent dîner où la bonne chère et la plus franche gaîté furent naturellement au programme, des jeux furent organisés où jeunes gens et vieux rivalisèrent d'entrain. Inutile de dire le plaisir ressenti par tous de l'excellent accueil de M. et Mme Randon et de leur famille dont l'hospitalité est devenu proverbiale.

A VENDRE une laiterie (Dairy) y compris propriété, 13 vaches et tout le roulant. Clientèle très avantageuse; vente du lait en gros. Beaux bénéfices, pas moins de $1,500,00 par année. Prix modérés, termes faciles.

S'adresser à M. Louis Derval, Avenue Legett, Norwood. Edmonton. 4sa4

ON DEMANDE un instituteur canadien-français catholique, possédant un diplôme de premièce ou de seconde classe, pour enseigner dans le district "Arctic" 1989.

S'adresser à Léonce Langevin, secrétaire, Lac St. Vincent, Alta.

A VENDRE, quart sud-est de la section 20 township 55; Rang 22 ouest du 4ème Méridien, 58 acres en culture, 35 acres en foin de marais; écurie, grainerie, puits entièrement boisé alimenté par source ,excellente eau. Prix modérés; termes faciles. S'adresser au "Courrier de l'Ouest," Edmonton.

A VENDRE, un engin à gazoline de 6 H.P., marque Gade, refroidisseur à air, scie et courroie. Etat neuf S'adresser pour les conditions au coin de la Troisième rue et de l'avenue Athabasca, à la cour à bois.



COMMISSION DES PECHERIES DU CANADA.

LA COMMISSION des Pécheries, nommée par le gouvernement du Dominion pour faire une enquête sur les pécheries de la Saskatchewan et de l'Alberta, siégera aux lieux et dates suivants dans le but d'entendre des dépositions:

Hotel de Ville, Régina, mercredi 7 sept. à 10 heures du matin.

Hôtel de Ville, Régina, mercredi 8 sept., à 10 heures du matin.

Hôtel de Ville, Saskatoon, samedi 10 sept. à 10 heures du matin.

Hôtel de Ville, Saskatoon, lundi 12 sept. à 10 heures du matin

Lanigan, lundi 12 sept à 7 heures 30 du matin.

Lanigan, mardi 13 sept. à 10 heures du matin.

Wynyard, mercredi 14 septembre à 10 heures du matin.

Wynyard, jeudi 15 sept. à 9 heures 30 du matin.

Prince Albert, samedi 17 sept. à 10 heures du matin.

Prince Albert, lundi 19 sept. à 10 heures du matin.

Battleford, mardi 27 sept. à 9 heures 30 du matin.

Bresaylor, mercredi, 28 sept. à 10 heures du matin.

Edmonton, vendredi, 30 sept. à 10 heures du matin.

Edmonton, samedi 1er octobre à 10 heures du matin.

Une deuxième série de sessions aura lieu durant le mois d'octobre à Wetaskiwin, Red Deer, Lacombe, Calgary, Banff, Medicine Hat, Moose Jaw, Lumsden, Fort Qu'Appelle et autres villes. Les dates des séances seront annoncées plus tard.

La Commission sera prête à entendre le témoignages de toutes les parties intéressées, spécialement des pécheurs, colons, et autres sur les conditions passées et présentes des diverses eaux locales, espèces de poissons, rareté ou abondance époques et lieux du frai, conditions favorables et défavorables, levées, etc. La commission accueillera également toutes suggestions concernant l'augmentation du poisson, l'introduction d'espèces désirables, la restriction des captures, l'usage de filets, le montant raisonnablement permis, la disparition des espèces destructives, et toutes informations que les Commissaires pourront recommander pour améliorer les règlements des Pécheries aux fins de conserver et d'améliorer les pécheries des lacs et rivières des deux provinces en général

Des témoignages sur l'état passé et présent des pécheurs, la question des pécheries commerciales contre les pécheries privées (pécheries des colons) opérations de pêche, sortes de licences ou de permis désirables pour la pêche et les opinions sur la pisciculture et l'implantation des espèces de poissons, sont particulièrement désirés par la Commission.

Toutes personnes qui ont des informations à offrir et qui désirent donner des témoignages seront entendues aux sessions publiques et les documents, pétitions, etc., seont également reçus.

THOMAS H. McGUIRE
EUSTON SISLEY Commissaires
EDWARD E. PRINCE

RECOMPENSE POUR CHEVAUX PERDUS

Récompense sera donnée à la personne fournissant toute information susceptible de faire retrouver les chevaux suivants:

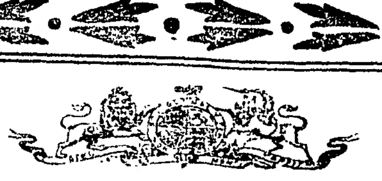
Cheval brun, marqué 65 sur la hanche droite et V sur la hanche gauche. *Cheval,* couleur gris-fer.

Ecrire: WILLIAM SUTHERLAND, 529 Clara Str., Edmonton.

Le vapeur "City of Edmonton" partira du quai de la scierie Walters, à Edmonton, vers le milieu de la semaine prochaine pour une excursion en aval de la rivière, jusqu'à Onion Lake.

Le vapeur fera escale aux différents points en amont de Brosseau.

On prendra des passagers et des marchandises.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homestead peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: **Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

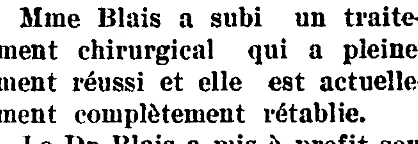
CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

A VENDRE, une excellente terre située à trois milles au nord de la Rivière-qui-Barre, S.O. ¼ 17-56-26 ouest du 4ème M. Ecole sur un coin de la terre. Presque tous les voisins sont Canadiens-français. Prix raisonnable. Conditions faciles. S'adresser au "Courrier de l'Ouest." 4s20j

Chronique Locale



Nous lisons, dans le Carnet mondain du "Canada" la nouvelle du mariage de M. P. A. Fortier, dentiste, avec Mlle Rachel Trottier, tous deux de Montréal, qui a été célébré le neuf août en l'église St. Louis de France.

M. P. A. Fortier est le frère de Mme J. A. Lessard, d'Edmonton.

L'hon. P. Ed. Lessard est de retour de Province de Québec.

M. Lessard nous donne d'excellentes nouvelles de sa mère qui a été très sérieusement malade il y a quelque temps; lorsqu'elle sera entièrement rétablie, dans quelques semaines, M. et Mme Lessard viendront rejoindre leurs enfants établis dans l'Alberta.

L'hon. P. Ed. Lessard est reparti mardi soir pour St. Paul, d'où il reviendra à la fin de la semaine en compagnie de Mme Lessard.

Nous apprenons également le retour parmi nous du Docteur et de Madame Blais, après un séjour de plusieurs semaines à Rochester, Minn.

Mme Blais a subi un traitement chirurgical qui a pleinement réussi et elle est actuellement complètement rétablie.

Le Dr Blais a mis à profit son séjour à Rochester pour suivre un cours chirurgical à la clinique du célèbre institut Mayo.

M. J. B. Ladéroute, d'Ottawa, est de passage à Edmonton où il est venu voir son frère, gérant de l'hôtel Grand Central.

MM. Jos. Picard et C. Blais, actionnaires de la Cie Rock City Tobacco de Québec, viennent de passer quelques jours parmi nous.

Ils sont enchantés de leur voyage dans l'Ouest et ne tarissent pas en éloge sur le pays et ses chances d'avenir.

M. J. H. Julien est le représentant de la Cie Rock City Tobacco à Edmonton.

LE PROF. WILLEY A ST. EMILE

On nous prie d'annoncer que le prof. Willey donnera une séance d'hypnotisme, dimanche prochain 21 août à St. Emile.

NOTRE EXPOSITION

Il semble chose décidée que le maire déclarera la journée du 25 août congé civique, afin que tous les habitants d'Edmonton puissent visiter l'exposition.

Tous les arrangements nécessaires ont été pris pour le transport des visiteurs d'Edmonton au parc de l'exposition.

Le G. T. P. et le C. N. R. auront un service de trains spéciaux partant d'Edmonton toutes les 30 minutes depuis 9h. 45. du matin jusqu'à 10h 30 du soir.

Le prix du billet aller et retour sera de quinze cents.

La Cie des Tramways aura également un service spécial de voitures pour desservir le parc.

LE MEILLEUR REMEDE CONTRE LE MAL DE TETE.

Ce sont les "poudres nervines Mathieu." C'est un remède prompt et sûr. Ne laissez pas s'établir votre mal de tête. Se vendent en boîte de 18 poudres 25 cents. Si votre marchand ne peut vous les fournir, prenez pour vous en servir immédiatement une poudre quelconque, mais envoyez-nous 25 cents et nous vous retournerons une boîte qui vous servira la prochaine fois.

Un essai vous convaincra de la valeur du produit. La Cie J. L. Mathieu, prop., Sherbrooke, Qué.

COURS DU MARCHE A EDMONTON

Avoine, le minot . . . . 33 à 38c

Il n'y a pas de blé sur le marché.

Foin de marais	$12 à $14
Foin de coteau	$15 à $17
Mil	$18 à $20
"Green Feed" la tonne	$9
Oeufs, la douz.	22 à 25c
Beurre, la livre	20 à 25c
Farine, le sac de 100 lbs	$3.65
Porcs, 150 à 250 lbs	7½c
Veaux, ...	4 à 4½c
Jeunes boeufs, steers . . .	3 à 4c

LA RIVIERE-QUI-BARRE DETIENT LE RECORD

Parmi les échantillons de céréales envoyés de tous les points de la province au hall d'immigration, la Rivière-qui-Barre brise tous les records de poids, et de longueur avec une gerbe de blé, en parfaite condition, mesurant cinq pieds et dix pouces de hauteur.

C'est là- croyons-nous, le record pour tout l'Ouest et peut-être du monde.

LE C.N.R. A L'OUEST DE ST. ALBERT

Le manque de main-d'oeuvre entrave les travaux.

M. McMillan, l'un des principaux entrepreneurs chargés de la construction de la voie ferrée du C.N.R. à l'ouest de St. Albert, est en ville actuellement pour recruter si possible des hommes et des chevaux.

M. McMillan déclare qu'il y a en ce moment six cents hommes et sept cents chevaux au travail, mais que pour mener à bien les travaux prévus pour cette année il est nécessaire que huit cents hommes et mille chevaux soient immédiatement envoyés sur le lieu des travaux.

Le talus du chemin de fer est terminé dès à présent jusqu'au lac Ste Anne, et si la main-d'oeuvre est suffisante on espère atteindre la rivière Pembina avant les première gelées.

LE PREMIER CONVOI DE MOISSONNEURS

Winnipeg, 15. — Le premier convoi de moissonneurs est entré hier en gare, au milieu des acclamations joyeuses que poussaient les excursionnistes en l'honneur de Winnipeg. Ce convoi est formé de 1100 hommes amenant avec eux plusieurs milliers de femmes et d'enfants.

La plupart ont immédiatement trouvé de l'emploi à un salaire de $2.25 à $2.50 par jour; plusieurs centaines d'hommes sont repartis le même soir pour des points plus à l'ouest où la demande de main-d'oeuvre est également grande.

POUR LUTTER CONTRE LA SECHERESSE.

Coeur d'Alène, Idaho, 15. — Affolés par une sécheresse qui dure depuis deux mois sans qu'une goutte soit tombée durant ce laps de temps, les habitants de Coeur d'Alène viennent de tenter un effort désespéré pour obtenir de la pluie.

A l'aide de charges de dynamite accrochéé à des branches d'arbres, ils ont essayé de provoquer la formation de nuages par l'ébranlement violent des couches atmosphériques.

Ces efforts désespérés ont été couronnés de succès. Une pluie abondante est venue mouiller la terre criblée de longues crevasses produites par la sécheresse.

LA MELBA A EDMONTON

C'est en octobre prochain que la célèbre cantatrice australienne, la Melba, sera de passage à Edmonton, au cours de sa grande tournée américaine.

La location de la salle pour cet événement unique est un grand succès, déjà plusieurs milliers de dollars sont assurés.

La Melba sera acompagnée, pendant sa tournée, d'excellents chanteurs canadiens, au nombre desquels se trouveront de nos compatriotes.

UNE FACTION DE NEUF JOURS.

Dans le but de s'assurer la possession de deux homesteads situés à un mille du G.T.P., près de Wainwright, et estimés à $3000 chaque, deux jeunes gens de Wainwright ont commencé depuis samedi dernier une longue faction à la porte du bureau des Terres d'Edmonton.

Cette faction durera neuf jours et neuf nuits consécutifs, du 13 au 23 août. Pendant tout ce délai aucun des postulants ne devra songer à abandonner sa place même pour un court instant, car il y a de nombreux candidats sur les rangs prêts à profiter de la moindre défaillance.

UN INCENDIE DEVASTE L'EXPOSITION DE BRUXELLES.

Bruxelles, 16. — Un incendie considérable vient de dévaster la plus grande partie de l'exposition de Bruxelles. Les pertes sont considérables. Dans le premier affolement on les évalue à $10,000,000; il est certain néanmoins que les pertes se chiffrent par millions.

Les sections belge et britannique sont complètement détruites. La Kermesse de Bruxelles qui occupait un vaste espace et attirait chaque jour des milliers de visiteurs n'est plus qu'un amas de décombres fumants.

Ce n'est qu'au prix des efforts les plus héroïques que le reste de l'Exposition a pu échapper aux flammes.

Les amateurs d'art se félicitent de ce que les tableaux et les trésors sans prix que toutes les nations du monde ont envoyés à Bruxelles soient indemnes.

Bien que l'incendie ait éclaté au moment où les visiteurs sont le plus nombreux, on n'a que deux morts à déplorer et une trentaine de blessés.

Les causes du sinistre sont encore inconnues.

Les directeurs ont annoncé que leur intention était de faire en sorte que l'exposition demeure ouverte jusqu'à la date primitive de fermeture.

LES FETES DE BONNYVILLE

(Suite de la 1ère page)

Après le dessert des discours patriotiques bien sentis et bien dits élevèrent en haut les coeurs. M. le Curé, fondateur et président de la Société de St. Jean Baptiste, en cette paroisse, remercia en termes émus, pleins d'une chaleureuse conviction, l'assistance, heureux du retard apporté à la célébration de la fête nationale qui est la cause de son succès.

Avec un joyeux entrain, tous se rendirent en longue procession au lieu des réjouissances publiques. Là le comité des jeux, M. Belmart, Dubar et Macleod fit bien les choses; tout fut parfaitement réussi.

Sur les bords du lac, ou tout un village de tentes était improvisé et où l'animation unie à la plus franche gaité régnait, on se serait cru sur la plage d'une grande station balnéaire en vogue.

Puis des courses eurent lieu et s'achevèrent sans incidents. Après quoi la fête se prolongea sans aucun désordre, fort avant dans la nuit.

De tout cela, une conclusion s'impose. Nous avons assisté à la naissance toute récente de cette jeune paroisse, nous avons suivi avec un intérêt croissant ses progrès rapides rendus plus difficiles par l'éloignement, les efforts constants de son premier pasteur arrivant à l'union et au bien général en dépit des difficultés: nous sommes heureux de constater les résultats obtenus. Quand un peuple joint l'union à la bonne volonté et suit avec ensemble la tête directrice qui poursuit avec expérience et énergie, l'avancement commun, il ne peut manquer d'arriver à son but qui est de réussir pour le plus grand bien de tous.

Les gens venus de St. Paul, de St. Vincent et jusque de Végreville en ont eu une profonde impression et en garderont le meilleur souvenir.

Nos félicitations sincères à M. le Curé de Bonnyville et à ses dévoués paroissiens.